

## Inscription

- Se référer au site du Club Nautique Portésien [cnportet.fr](http://cnportet.fr) pour connaître la procédure d'inscription et la liste des documents à remettre obligatoirement.
- Chaque inscription est personnelle, non-transmissible et valable :
  - Après paiement des droits d'inscription.
  - Après transmission d'un certificat médical de moins de 3 mois (préféré à l'attestation sur l'honneur si renouvellement du certificat de moins de 3 ans).  
**Sans certificat (attestation) médical, vous ne pourrez pas participer à l'activité.**
  - Après transmission d'un justificatif de domicile pour les Portésiens inscrits en priorité.
  - Après signature du règlement intérieur du CNP et de la CAM

## Déroulement de l'activité

- Les vestiaires collectifs sont accessibles 15 min avant le début du cours (vestiaires individuels interdits)
- Les effets personnels doivent être déposés aux abords de la piscine.  
En cas d'utilisation des casiers, Le CNP décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration de biens personnels.  
Pour information: Ouverture automatique des casiers à 21h.
- Les créneaux horaires choisis à l'inscription sont fixes et non modulables.
- Pour des raisons d'hygiène, la douche est obligatoire avant chaque séance.
- L'entrée dans l'eau n'est possible qu'en présence et avec l'autorisation du coach
- Pour un bon déroulement des activités, il est demandé de respecter les consignes du Maître- Nageur: d'être ponctuel et éviter les bavardages continus. Il est ainsi entendu que, le coach se donne le droit de suspendre les cours – Dans le cas où toutes les conditions de bon déroulement ne sont pas respectées.
- Les cours ne seront pas assurés pendant les vacances scolaires et les jours fériés.
- Les cours d'Aquagym ont une durée de 40mn.
- A l'issue de la séance, je quitte le bassin et me dirige vers les vestiaires.

Reconnais avoir pris connaissance de la charte.

Fait à ....., le .....

Signature et nom